

provincial, surtout en ce qui concerne leur droit à l'enseignement dans la langue de leur choix dans les écoles? Dans quelle mesure auront-ils, en tant que Canadiens, la possibilité de décider de leur sort au lieu d'être traités comme du bétail?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler au très honorable député que les négociations sont en cours et que la première condition que nous imposons, relativement à quelque transfert que ce soit, est à l'effet que la liberté de religion et de langue des individus qui vivent dans les territoires du Nouveau-Québec doit être respectée.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre pourrait-il dire avec qui les pourparlers sont engagés et pourquoi de telles décisions se prennent sans le consentement des Canadiens de race esquimaude, qui ont le droit de dire leur mot et n'aiment pas qu'on se joue d'eux?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, il est faux de prétendre que des décisions ont été prises. Des discussions sont en cours présentement et il me fait plaisir de dire au très honorable député qu'une équipe composée de deux fonctionnaires, l'un du gouvernement provincial et l'autre du gouvernement fédéral, parcourt actuellement le Canada. Elle doit se rendre au Nouveau-Québec dans le but de discuter des formules qui pourraient être adoptées, afin que les Esquimaux participent pleinement à la vie québécoise et à la vie canadienne.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Les Esquimaux de Fort Chimo acceptent-ils d'être traités aussi cavalièrement?

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Si on ne les traite pas ainsi, alors pourquoi songent-ils à monter vers le Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, à mon avis, le très honorable député ne connaît pas très bien la situation.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai en mains toutes les données.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Nous avons conclu une entente, il y a plusieurs années, à l'effet qu'aucun changement de juridiction ne serait

fait sans que les Esquimaux participent aux discussions. C'est exactement ce que nous faisons à l'heure actuelle, en envoyant deux fonctionnaires dans cette région.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: A moins qu'ils ne soient d'accord.

M. l'Orateur: Le député d'Abitibi a la parole.

[Français]

M. Laprise: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

A-t-il reçu des représentations de parents d'autres localités du Nouveau-Québec, lui exprimant leur crainte quant à l'éducation de leurs enfants, au point de vue linguistique, et peut-il dire si le ministère s'assure que le Québec tient les Esquimaux bien informés?

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je tiens à faire remarquer à l'honorable député que, l'été dernier, j'ai moi-même visité quatre villages esquimaux et indiens du Nouveau-Québec. J'ai écouté les griefs de ces citoyens et je les ai assurés qu'il ne se ferait aucun transfert de juridiction s'il n'était pas garanti que leur langue et leur religion seraient sauvegardées.

Nous avons entrepris d'autres démarches en vue de les tenir mieux renseignés. Nous avons invité les Esquimaux à des réunions tenues à Québec, auxquelles assistaient des fonctionnaires fédéraux et provinciaux. Le compte rendu des délibérations a été traduit en esquimau, en anglais, en français et a été expédié aux Esquimaux pour étude. Les discussions se poursuivent actuellement et un fonctionnaire fédéral et un fonctionnaire provincial y participent.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Pourquoi cherchent-ils en si grand nombre à s'en aller?

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il demander à ses fonctionnaires de découvrir pourquoi un nombre relativement élevé d'Esquimaux ont quitté Fort Chimo étant donné les assurances données par le ministre qui leur avait promis qu'ils ne seraient pas obligés de changer la langue dans laquelle ils avaient fait leur éducation.

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je ne sais pas le nombre exact d'Esquimaux qui